

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA VALLEE DE L'EURE
EN AMONT DE L'AGGLOMERATION DE CHARTRES**

S.I.A.V.E

| |
|---|
| COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 16 MARS 2010 |
|---|

Date de convocation : 9 mars 2010
Date de la délibération : 16 mars 2010
Membres en exercice : 26
Membres présents : 16
(Dont 2 pouvoirs)

Etaient présents : Mrs Bernard POUICIN, Didier PEYRONNET, Mmes Chantal SOUCHET, Laurence LOCHET, Josette BRUN-BESSON, Pascal EMMANUEL, Nicolas ARNOULT, Daniel VAUDRON, Jean-Yves BARBEAU, Joëlle GERMOND (suppléante de Patrick VERDIER), Gilbert SALENCE (suppléant de Catherine LLOVERA), Ghislain MARIE, Régis VEILLARD, Dominique GUILLOTIN, Benoît FLEURY, Michel TRAVERS.

Etaient absents : Mmes Nadine DESNEUX, Catherine LLOVERA, MM Patrick VERDIER Didier GASNIER, Jean-Louis BERGEOT, Jean-Pierre MOREAU, Michel BOIN, Christophe PICHOT, Pascal LECLAIR, Thierry SEGOUIN, Guy BOUVART, Claude LAVRAT

Secrétaire de séance : Monsieur Didier PEYRONNET

Autres personnes présentes : Mademoiselle Hélène REGRETTIER Technicienne supérieure de rivière et Madame Annette POIGNARD adjointe administrative

Monsieur le président ouvre la séance ordinaire à 18 heures 30, et donne lecture du dernier compte rendu du 22 décembre 2009, les membres du conseil syndical l'approuvent et signent le registre.

1° AVENANT N°2 SOGREAH

Monsieur le président explique que l'agence SOGREAH consultants SAS Agence de Tours nous demande un avenant d'une somme de 3 800,00 € HT à l'issue de la phase PRO, compte tenu des nombreux riverains ont émis un avis défavorable vis-à-vis du projet du Moulin NOUVET, le S.I.A.V.E a souhaité organiser une réunion publique d'information ayant pour but de répondre à l'ensemble des interrogations de chacun avec la réalisation d'un Photomontage représentant la rivière après aménagement afin de permettre aux riverains d'avoir un aperçu de l'état aménagé.

Le Conseil syndical, accepte à l'unanimité, après en avoir délibéré, cet avenant n°2 pour la somme de :

3 800 € HT.

2° CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'EFFACEMENT ET DE RENATURATION DU MOULIN DE NOUVET

Monsieur le président explique que suite à la réunion de commission d'ouverture des plis du 19 janvier 2010 et la réunion de commission pour le compte rendu d'analyse des offres et choix des entreprises du 02 mars 2010.

Pour le lot n° 1 suppression du vannage et travaux annexes

M.G.C.E/SMAE/A.RI.MA.GE 91350 GRIGNY pour la somme de **47 150 € HT**

Pour le lot n°2 renaturation et aménagements paysagers

AQUASYLVA 95100 ARGENTEUIL pour la somme de **139 951,80 € HT**

Les membres du conseil syndical acceptent à la majorité des voix : (dont 1 abstention de Monsieur Dominique GUILLOTIN de commune de Thivars)

* Adoptent les travaux et leurs montants sous réserve de l'obtention de l'ensemble des subventions et des autorisations délivrées par le Préfet d'Eure-et-Loir.

* Ces travaux seront inscrits au budget primitif 2010 au **2318** en investissement.

* Acceptent le choix du bureau d'étude SOGREAH consultant 37250 TOURS en tant que maître d'œuvre et le montant de leur prestation de **5 300 € HT**

* Autorisent Monsieur le président à solliciter les subventions à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, au Conseil Régional et au Conseil Général d'Eure et Loir et à signer tous les documents afférents à ces projets.

PROGRAMME D'ACTION PREVISSIONNEL 2010

Un rapport d'activité 2009 a été distribué à chaque commune adhérente au SIAVE
Monsieur le président donne lecture du programme d'action pour l'année 2010 pour information.

3° APPEL A CANDIDATURE POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE SUR LE PROJET D'EFFACEMENT DES OUVRAGES DES MOULINS LEBLANC (Barjouville) ET DE LA BELLE MEUNIERE (Saint-Georges-sur-Eure)

Monsieur le président explique : Vu l'étude globale HYDRATEC de 2005 qui constate un mauvais état général des ouvrages des Moulins Leblanc de Barjouville et de la Belle Meunière de Saint Georges sur Eure ; en 2010, l'objectif est de réunir un comité de pilotage pour établir un cahier des charges d'étude, de recruter un bureau d'études pour une mission de maîtrise d'œuvre. Un appel à candidature est demandé conjointement pour les deux projets.

Conseil syndical, accepte à l'unanimité, après en avoir délibéré, cet appel à candidature et autorise Monsieur le président à signer les documents afférents à ce projet.

4° PARTICIPATION DES COMMUNES ET COMMAUTES DE COMMUNES DU SIAVE POUR 2010

Monsieur le président rappelle que le fonctionnement du S.I.A.V.E est en partie financé par les communes et les communautés de communes, il propose une somme de **2,80 €** par habitant des communes riveraines de la rivière Eure, cette participation sera basée sur le recensement de 2004.

Le Conseil syndical, accepte à l'unanimité, après en avoir délibéré, ce montant de **2,80 €/ habitant**

5° VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 AVEC REPRISE ANTICIPE DES RESULTATS 2009

Monsieur le président donne lecture du budget primitif 2010

| | |
|---|------------|
| Dépenses d'investissement..... | 341 157,05 |
| Recettes d'investissement..... | 341 157,05 |
| Dépenses de fonctionnement..... | 107 793,64 |
| Recettes de fonctionnement..... | 107 793,64 |
| Dont 001 virement de la section de fonctionnement | 38 692,23 |
| 002 excédent de fonctionnement reporté | 29 293,64 |
| 1068 excédent de fonctionnement capitalisés | 9 194,82 |

(Selon l'état des restes à réaliser en recettes 22 470 e et en dépenses 70 357,05)

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Budget primitif 2010

6° VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 ET COMPTE DE GESTION

Monsieur le président donne la parole à Monsieur Daniel VAUDRON qui donne lecture du compte administratif 2009, (Monsieur le président sort de la salle de réunion) et demande à l'assemblée délibérante de voter

| | |
|--|-----------|
| Dépenses d'investissement..... | 45 456,31 |
| Recettes d'investissement..... | 84 148,54 |
| Résultat de l'exercice 2009 (001)..... | 38 692,23 |
| Dépenses de fonctionnement..... | 55 665,87 |
| Recettes de fonctionnement..... | 94 154,33 |
| Résultat de l'exercice 2009 (002)..... | 38 488,46 |

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le compte administratif 2009

Le compte de gestion de l'exercice 2009 est approuvé par les membres du conseil syndical qui autorise Monsieur le président à le signer.

QUESTIONS DIVERSES :

* Monsieur le président signale que le plan de relance pour le versement anticipé de la FCTVA sera pérennisé par une nouvelle convention en 2010

* Le recrutement pour les deux postes en contrat unique d'insertion pour l'entretien des berges communales est en cours avec l'aide de l'A.S.F.E.D.E.L (Association pour favoriser l'emploi dans les communes du Département d'Eure et loir).

La séance est levée à 19 h 35

Les membres du conseil syndical

le secrétaire de séance

le président